



Lagraulet-du-Gers, Gers

LE PLUS BIO DES VILLAGES

Texte et photos : Axel Puig

En douze ans, Lagraulet-du-Gers a presque doublé sa population. Les raisons de cet incroyable bond démographique ? Une politique qui associe harmonieusement écologie et urbanisme. Et le village gersois possède encore de nombreux atouts pour attirer des nouveaux porteurs de projets qui partagent les mêmes valeurs écologiques.



Élu maire en 2001, Nicolas Méliet a fait de Lagraulet-du-Gers une commune à la pointe de l'écologie.

Sur la place de Lagraulet-du-Gers, ne cherchez pas une pompe à essence, il n'y a que des bornes pour voitures électriques. Et si vous souhaitez passer la nuit, oubliez la chambre d'hôtel classique. Dirigez-vous plutôt vers le château d'eau. Impossible de le manquer, ses murs sont parés d'une œuvre originale créée par le peintre Jean-Paul Chambas. À l'intérieur, il faut maintenir le bouton de l'ascenseur appuyé pour grimper sur le toit de l'édifice où quelques chaises invitent à admirer les paysages de la Gascogne gersoise. De là-haut, on surplombe aussi une ruelle enherbée qui dessert un Naturopôle, une médiathèque, une vaste salle des fêtes à la façade bardée de bois et d'acier et la mairie envahie par des fleurs grimpantes. Au premier étage de ce bâtiment aux pierres dorées, Nicolas Méliet a installé son

fauteuil de maire. Au printemps dernier, il a été élu pour la quatrième fois, au premier tour, sans opposition. En vingt ans, cet agriculteur qui dirige une entreprise de travaux agricoles, a fait bondir la population de sa commune qu'il a placée, dans le même temps, à la pointe de l'innovation écologique. « Lorsque j'ai été élu en 2001, il y avait 430 habitants. Quatre ans plus tard, on est descendu à 350. Et aujourd'hui, nous avons dépassé les 600 habitants ! » se félicite-t-il.

L'appel de la haie

Spectaculaire, ce rebond démographique est le fruit d'une politique ambitieuse qui concilie urbanisme et écologie. À quelques kilomètres du cœur du village, une route ombragée mène au lotissement de l'Argenté, le premier projet immobilier lancé par la commune. Au volant de sa voiture

électrique, Nicolas Méliet emprunte l'allée centrale depuis laquelle on distingue à peine les maisons dissimulées derrière des haies. « Notre première idée était de faire de l'urbanisme de qualité. Sur ce terrain que la mairie a acheté, nous avons par exemple dessiné le projet en fonction des arbres existants », détaille-t-il en désignant un vieux chêne qui s'épanouit le long d'un chemin piétonnier. Mieux, pour délimiter les treize lots qu'il souhaite vendre, la mairie opte pour une solution originale : la plantation de cinq

« Aujourd'hui, on vient vivre à Lagraulet car c'est une commune bio. »



kilomètres de haies ! Sur les acquéreurs potentiels, le charme opère aussitôt. De nombreuses familles s'installent à Lagraulet où « elles accèdent à la propriété pour 200 000 € ». Fort de ce succès, la municipalité poursuit cette politique d'urbanisme en créant de nouveaux lotissements paysagers. « Aujourd'hui, nous entamons une troisième tranche avec des exigences environnementales renforcées. Nous



venons par exemple de faire construire 14 maisons accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les bâtisses ne consomment que 4,5 € de chauffage par semaine », poursuit le maire. Si Lagraulet attire de nouveaux habitants, c'est aussi et surtout parce que le virage du bio, pris très tôt par le village, est devenu un fort élément d'attractivité. « Je suis agriculteur bio depuis 1992. En 2001, je voulais l'ins-

À gauche : La boulangerie la plus proche étant située à 4 kilomètres, la mairie a décidé d'installer un distributeur de pain bio. « À 71 ans, je suis devenue boulangère », s'amuse Denise Fitan, chargée de l'approvisionnement de la machine après avoir été cantinière pendant plusieurs décennies.

À droite : Tanguy Méliet cultive ses vignobles selon les principes de l'agroforesterie et de la biodynamie.

crire dans ma profession de foi mais on m'a dit : tu es fou, tu ne vas pas te faire élire. Aujourd'hui, on vient vivre à Lagraulet car c'est un village bio », insiste Nicolas Méliet. Sur la commune, qui bénéficie du label Territoire bio engagé, 50% des terres labourables sont en bio. Ce chiffre atteint 70% si l'on inclue les bois et les landes. Dans le village gersois, le bio est aussi dans les assiettes. Depuis 2019, la cantine possède en effet le label Ecocert, une certification que seuls trois autres restaurants scolaires de France détiennent. 100% des aliments sont bio et produits dans un rayon de 50km.

VILLAGE À VIVRE

« Les gens étaient réticents. Ils avaient peur que le prix ne soit excessif. Pour tant le surcoût du bio équivaut à deux heures d'extinction chaque nuit de l'éclairage public », argumente le maire. Pour nourrir les 40 enfants de l'école, le conseil municipal vient d'acquiescer, pour 120 000 €, une ferme bio de 10 ha, à 200 mètres du village, avec un petit lac pour l'arrosage. Actuellement, seuls quelques pieds de tomates se dressent au milieu des herbes folles. « À terme, l'idée est de devenir autonome en légumes. La mairie voudrait aussi installer un éleveur », souligne Sébastien Soumaron qui assure le ramassage scolaire le matin et la récolte des légumes le reste de la journée. Sous la serre qu'il partage pour l'instant avec Les sourciers, maraîchers en hydroponie (voir ci-contre), l'employé municipal s'épanouit. « Je n'avais jamais jardiné, reconnaît-il en jetant un œil à ses semis de petits pois. Grâce à la mairie, j'ai effectué des stages chez des agriculteurs. De la graine aux légumes, je vois le résultat de mon travail. Les enfants mangent ce que je cultive. Ils participent même de temps en temps à la conduite du potager. »

Des moutons après les moissons

Cette identité écologique, Lagraulet la doit aussi à un acteur incontournable du bio gersois : la société Bio

Des gîtes et des recettes

Outre le château d'eau, la commune possède un deuxième gîte de 7 chambres pour 16 personnes qui permet d'accueillir de petits séminaires (les personnes qui passent une nuit au gîte peuvent utiliser la vaste salle des fêtes). Les deux ont coûté 500 000 €. « En vingt ans, je n'ai pas augmenté les impôts. Nous avons gagné de l'argent en accroissant la population et donc la dotation », souligne Nicolas Méliet. Avec ses gîtes, mais aussi quatre appartements qu'elle possède, la mairie dégage 70 000 € de revenus locatifs par an. Côtés recettes, les lotissements ont également rapporté, « environ 80 000 € pour le premier », estime le maire.

Maraîchers sans terre



À quelques kilomètres du cœur du village, une serre un peu particulière se dresse entre deux haies. À l'intérieur, l'ambiance est tropicale. Rien d'étonnant puisque pieds de tomates, basilic, dahlias, bégonias, piments doux et poivrons poussent dans une solution aqueuse. En 2013, Marion et Nicolas Sarlé ont installé ici leur exploitation agricole hydroponique pas comme les autres. « Nous vivions en Argentine, un pays où on mange très peu de légumes. Je voulais donc en cultiver sur mon balcon. C'est comme cela que nous avons découvert l'hydroponie », raconte Marion. De retour en France, le couple, qui travaillait auparavant pour un constructeur automobile, s'installe dans le Gers et crée Les sourciers. « Quand on parle d'hydroponie, les gens pensent cannabis ou tomates industrielles, regrette Marion. Nous, nous voulons créer un outil pour développer l'agriculture urbaine. » Chez les Sarlé, les plantes poussent dans une solution nutritive (avec du calcium, du potassium, du phosphore) en circuit fermé. « Il y a très peu d'évapotranspiration. Nous réalisons 80% d'économie en eau par rapport à une culture en terre car les plantes prennent juste ce dont elles ont besoin. Sur une année, nous consommons la même quantité d'eau et d'électricité qu'un foyer de quatre personnes », argumente Brice Marlet, le chef de culture. Sous leur serre hydroponique, expérimentale et productive, Marion et Nicolas ont prouvé « qu'avec 450 m² de surface agricole utile, on peut dégager un salaire ». Aujourd'hui, le couple propose des formations. Leur outil intéresse particulièrement les agriculteurs qui travaillent sur des sols incultes, arides ou très pollués, notamment dans les Antilles touchées par le scandale du chlordécone.

www.lessourciers.com

Gascogne que dirige le maire avec son épouse et son fils Tanguy. L'entreprise familiale de travaux agricoles emploie 25 salariés et cultive en bio plus de 2 000 tonnes de légumineuses : lentilles, pois chiches, pois cassés, sarrasin... et 120 hectares de vigne. « Dans la plupart des 25 fermes associées pour qui nous travaillons, nous avons engagé le processus de conversion en bio. Convertir de grandes surfaces fait du bien à la planète. Cela permet de nourrir le plus de monde possible en bio, de rentrer sur de grands marchés et d'avoir une meilleure maîtrise des marges », avance Tanguy qui assume l'orientation familiale vers le bio à grande échelle. D'autant que les 6500 tonnes de légumineuses et les 5000 hectolitres de vin produit chaque année, n'empêchent pas le jeune agriculteur d'innover vers un mode de culture plus écologique et plus autonome. Dans ses vignes, il expérimente ainsi la biodynamie et l'agroforesterie, à l'image de cette petite parcelle de

colombar dans laquelle il pénètre. Toutes les dix rangées, Tanguy a planté des arbres fruitiers variés. Des pommiers, néfliers, merisiers, cerisiers... pour avoir la période de floraison la plus étendue. « Le but est de garder les auxiliaires sur la parcelle. De fournir aux insectes, oiseaux, chauve-souris et batraciens le gîte et le couvert », dit-il. Dans ses champs, il introduit aussi des animaux domestiques, notamment des moutons après les moissons. « On aimerait installer des éleveurs. Leur fournir une stabulation et du fourrage en échange du fumier. Sur des terres inoccupées six mois de l'année, on pourrait faire vivre d'autres agriculteurs. »

Sophrologue et musicothérapeute

À Lagraulet, le virage écologique ne concerne pas que l'agriculture. La mairie a ainsi ouvert un Naturopôle dans une vaste maison au centre du village. « Le locataire s'en allait. On m'a suggéré cette idée et en 18 mois,



Ci-dessus : L'ancien centre de loisirs attend les porteurs de projets.

Ci-contre : Dans le centre du village, plusieurs rues ont été enherbées.

grâce à un emploi en alternance, nous avons ouvert ce lieu », raconte le maire. À l'entrée du bâtiment, les plaques annoncent la présence périodique d'une hypnothérapeute, d'un ostéopathe, d'une sophrologue, d'une masseuse, d'une naturopathe, d'une réflexologue ou encore d'une musicothérapeute. À l'intérieur, les cinq cabinets ont été aménagés écologiquement, « sans placo, avec des rails en

bois, du lino et de la peinture bio ». Coût de l'investissement : 250 000 €. Les cabinets, entièrement équipés, sont proposés à 25 € la journée tout compris. « *Nous sommes à 45% de taux d'occupation, il faudrait que l'on atteigne 60% pour amortir* », souligne Nicolas Méliet. En attendant, l'énergique maire de Lagraulet s'est déjà tourné vers un autre projet. La mairie vient d'acquérir pour 200 000 € un

ancien centre de vacances de 17 hectares, avec un vaste plan d'eau, des bâtiments envahis par une végétation luxuriante, des chênes centenaires et des pins gigantesques. Dans cet endroit unique où la nature a repris le pouvoir, tout est à imaginer. « *On peut envisager de l'habitat durable, de l'agriculture, des loisirs. Il faudra juste que ces projets aient du sens, qu'ils soient en accord avec nos valeurs* », prévient le maire en retournant vers le cœur du village. Avant de grimper dans son bureau e maire, il reste encore un dernier bâtiment à présenter : une jolie grange où Nicolas Meliet aimerait installer le bistrot du village. Un bistrot où l'on pourrait déguster des vins du coin. Des vins bio, bien entendu.